



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°25 – 5 août 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

Ravageurs : la sécheresse est propice au développement des teignes comme des charançons.

Maladies du feuillage : peu d'évolution pour la cercosporiose, seule la rouille semble vouloir se développer.



1. Ravageurs

a. Observations

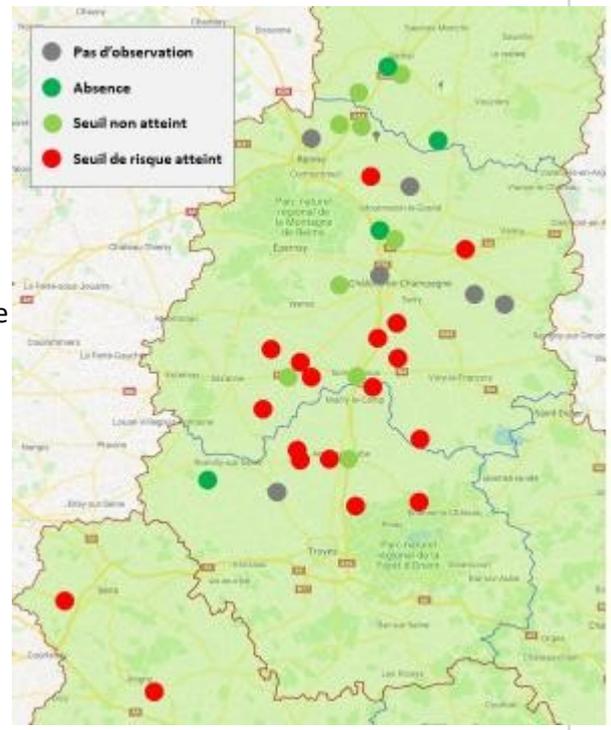
- Teignes : les infestations de teignes sont toujours en progression du fait de l'installation durable de la sécheresse sur la région. A ce jour, c'est 90 % du réseau qui est affecté par la présence des teignes.

Le seuil de risque de 10 % de plantes touchées est atteint et même largement dépassé sur 66 % des situations parasitées.

Le taux d'infestation est très variable selon un gradient Nord-Sud (de 1 à 80 %) reflétant l'impact de la sécheresse sur la culture.



Cartographie du risque teigne



- Lixus : La présence d'adultes de charançons *Lixus juncii* est signalée dans l'Yonne, l'Aube mais également dans la Marne. Des observations de dégâts sur collets (présence de larves) ont pu être à nouveau détectées en culture sur le secteur de Piney dans l'Aube ainsi que la Marne. Ces blessures sont propices au développement de pourriture (*Rhizopus*) en cas de canicule... Il est important de surveiller attentivement l'évolution de ces attaques afin de prioriser la récolte des parcelles les plus atteintes en début de saison pour limiter le risque de dégradation lors du stockage en silo.



b. Analyse de risque

Le déficit hydrique et les fortes températures sont propices au développement des teignes. Renforcer la surveillance de ce ravageur par une observation minutieuse au cœur du bouquet foliaire.

2. Maladies

- **Maladies cryptogamiques** : l'absence d'hygrométrie et les fortes températures ne permettent toujours pas à la cercosporiose de se développer sur la région.

Seule la rouille, au gré d'une alternance de températures nocturnes particulièrement basses et très chaudes en journée, a réussi à s'installer sur certaines parcelles en présence de variété sensible.

Deux parcelles enregistrent la présence d'oïdium (Tagnon et Villemanoche) en accompagnement de la rouille.

- 8 % des parcelles n'ont toujours pas atteint le seuil de risque T1.
- Pour les autres situations, les fréquences de feuilles affectées par la cercosporiose restent très faibles et n'entraînent donc aucun dépassement du seuil de risque T2.
- La rouille est observée sur 52 % du réseau avec une fréquence moyenne de 9 %, toutefois avec une grande variabilité selon les sites (1 à 37 %).

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.



oïdium



cercosporiose



rouille

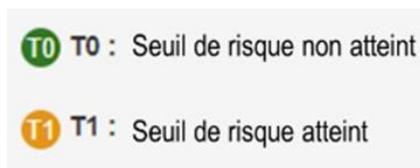


ramulariose

En % de feuilles atteintes

Seuil de risque T1	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %

Cartographie du risque maladies cryptogamiques au 5 Août 2020



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérèsia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".
BSV 24 – P.4